



FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE TIR AUX ARMES SPORTIVES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.A. DU 15 JUIN 2026

Présents: Schwartz Jean, Bernard Romain, Ademes Georgette, Mersch Joseph, Norbert Kremer, Strainchamps Rémy, Sauber Laurent, Manderscheid Mil, Kaiser Pit, Hernandez Christophe, Unsen Mike, Muller Mylène

Excusés : Weis Marc, Thein Marco, Klein Xavier, Miny Marc, Nockels Sylvie

1. Approbation du rapport de la réunion du 18 mai 2026

Le rapport de la réunion du C.A. du 18 mai 2026 est approuvé.

2. Situation financière de la FLTAS

Le Trésorier fait le rapport de la situation financière de la FLTAS.

3. Activités sportives

Le DTN fait le rapport des résultats internationaux de mai/juin 2026. (A voir sur le site fédéral)

Participations futures :

16.06 – 26.06: JWCH Suhl (Allemagne)

02.07 – 05.07 : DBRV „Weimar Shoot 2026“

04.07: 4 Nations Zwevegem (Belgique)

03.07 – 12.07: Worldcup Shotgun Lonato (Italie)

22.07 – 28.07 : Worldcup Hangzhou (Chine)

Laurent Sauber présente ensuite le rapport relatif aux résultats de l'European Handgun Championship 2026, qui s'est tenu en Hongrie.

Il propose ensuite d'intégrer deux tireurs dans le cadre promotion. Il s'agit de tireurs qui participé à ce championnat IPSC et qui ont obtenu d'excellents résultats. Après discussion, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Il rappelle également au C.A. que deux journées de formation IPSC se tiendront les 11 et 12 juillet 2026. À ce jour, entre cinq et sept personnes sont inscrites à chacune de ces journées de formation.

4. Prévisions JPÉE 2029

Mil Manderscheid présente les éléments à prévoir et à planifier en vue des Jeux des Petits États d'Europe (JPÉE), qui se dérouleront du 14 au 19 mai 2029.

Le tir figurant parmi les disciplines représentées lors de cet événement, il est nécessaire de prévoir des infrastructures adaptées aux différentes épreuves. À cet effet, Mil Manderscheid soumet plusieurs propositions de sites, qui font l'objet d'un échange de vues au sein du C.A.

Il indique par ailleurs que le programme sportif restera identique à celui des JPEE organisés en 2013.

Il souligne également que le Luxembourg ne dispose actuellement pas d'un nombre suffisant de Chief Range Officers pour assurer le bon déroulement des compétitions. Il sera dès lors nécessaire d'introduire prochainement une demande auprès de l'ISSF afin d'organiser des formations spécifiques pour cette fonction.

Enfin, il précise qu'il n'est pas encore possible d'établir un budget pour l'événement, la fédération étant toujours dans l'attente d'une estimation des coûts relatifs au matériel qui devra être acquis pour les besoins de la compétition.

5. ISSF Development Fund Summer Programme 2026

Mil Manderscheid informe que, en raison d'imprévus et d'une surcharge de travail, cette demande de subside n'a pas encore pu être préparée. Le C.A. décide dès lors de la reporter à la session d'hiver, le délai restant pour l'introduire lors de la session d'été étant devenu insuffisant. Il est rappelé que cette demande peut être déposée aussi bien en été qu'en hiver.

6. Journée de récompense

Le Président informe le C.A. que les préparatifs de la Journée de Récompense progressent de manière satisfaisante. La Société de Tir aux Armes Sportives de Schifflange a proposé de mettre ses installations à la disposition de la FLTAS pour l'organisation de cet événement. Le club prendra également en charge l'organisation du vin d'honneur qui sera servi à l'issue de la cérémonie.

7. Eurostand, SAS et Sport-Schéiss-Club Betebuerger – discussion sur la situation actuelle et à venir

À l'issue de la réunion du 4 mai 2026 entre la STEL et la FLTAS, il avait été convenu que la STEL élaborerait un nouveau projet de convention modifiée, lequel ferait ensuite l'objet de discussions complémentaires. Le Président constate toutefois qu'à ce jour, aucun projet n'a encore été soumis par la STEL.

Par ailleurs, le Président propose d'adresser un courrier au Ministère des Sports afin de solliciter une entrevue urgente avec Madame la Ministre pour évoquer la situation actuelle et les perspectives d'avenir de l'Eurostand. Il souligne qu'il est essentiel de l'informer de l'intention de l'Eurostand de rendre obligatoire, à compter du 31 août 2026, la détention d'une licence FFTir pour les tireurs luxembourgeois souhaitant utiliser ses installations. Le coût de cette licence s'élèverait à 100,00 EUR.

Selon le Président, cette mesure pourrait avoir des conséquences particulièrement préjudiciables pour la SAS ainsi que pour le Sport-Schéiss-Club Betebuerger. Il considère dès lors qu'il convient que la FLTAS marque son opposition formelle à cette initiative de l'Eurostand.

8. Licences fédérales – réflexion sur les mesures à envisager pour renforcer l'attractivité des licences

Le Président propose de solliciter le COSL afin d'étendre l'assurance responsabilité civile existante des dirigeants à l'ensemble des membres licenciés, de manière à ce que ceux-ci puissent également en bénéficier. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le C.A., et le Président est chargé de se renseigner auprès du COSL à ce sujet.

Aucune autre mesure visant à renforcer l'attractivité des licences n'est proposée à ce stade.

9. Dossier LUPRA

La FLTAS a été invitée par la LUPRA, par courrier électronique, à assister et observer deux compétitions d'une journée du Precision Rifle Series International Rimfire organisées par celle-ci. Le C.A. décide de ne pas donner suite à cette invitation, en raison des désaccords existant entre la FLTAS et la LUPRA ainsi que des démarches institutionnelles engagées par la FLTAS, toujours en cours.

Par ailleurs, une entrevue initialement planifiée avec les représentants de l'IPRF le 1er juin a dû être reportée. Les parties concernées s'efforcent actuellement de convenir d'une nouvelle date afin d'aborder les problématiques liées à la LUPRA.

10. Demande presse (journal *Land*)

Le Président explique que la FLTAS a été contactée par un journaliste du journal *Land*, souhaitant réaliser un article sur les clubs de tir au Luxembourg et sollicitant une orientation vers un stand susceptible de l'accueillir pour un reportage.

La FLTAS lui a répondu que ce type de demande doit être coordonné au niveau fédéral et a proposé une rencontre afin de préciser ses attentes et de définir un cadre adapté au reportage.

En cas d'accord, une orientation vers un ou plusieurs clubs correspondant à ses critères pourrait être envisagée. La FLTAS a également informé les clubs de tir par courrier électronique.

Aucune rencontre n'a encore eu lieu à ce jour.

11. Modernisation de l'infrastructure IT de la fédération, notamment pour les concours

Laurent Sauber indique ne pas encore avoir pu fixer de rendez-vous avec le professeur à la recherche d'un tel projet informatique pour sa classe, mais précise que celui-ci devrait être organisé prochainement.

Le Trésorier souligne la nécessité de remplacer les ordinateurs portables du secrétariat, proposition approuvée à l'unanimité par le Conseil d'administration. Le Directeur technique national est chargé de procéder à la commande en ce sens.

Le Président informe qu'il est en contact avec une société informatique, laquelle lui transmettra prochainement un devis relatif à l'acquisition d'un nouveau serveur, plus performant et plus sécurisé pour la FLTAS.

12. Correspondance

Ministère des Sports	Congé sportif - MyGuichet
Ministère des Sports	Congé sportif -Tom Scheerer 8th Intarso Reflex Shooting Cup à Genk 22/05/2026
Ministère des Sports	Congé sportif - Laurent Schons 8th Intarso Reflex Shooting Cup à Genk 22/05/2026-25/05/2026
Ministère des Sports	Subside de base et qualité plus 2026 - Circulaire 03/2026
Ministère des Sports	Demande de subside extraordinaire du 21 mai 2026-RIAC 2026
ISSF	REMINDER\\Information for ISSF Development Fund Summer Programme 2026
Administration des contributions directes	Décision liquidant l'astreinte en vertu du 202 de la loi générale des impôts (AO)
Ministère des Sports	Congé sportif-Laurent Sauber-Championnat d'Europe à Luxembourg- 01/06/2026 au 08/06/2026
Ministère des Sports	Congé sportif-Christophe Hernandez-Championnat d'Europe à Luxembourg- 01/06/2026 au 08/06/2026
European Commission	Meeting with private sector stakeholders in the framework of the evaluation of the Firearms Directive, 25 June 2026, Brussels, Belgium
Ministère des Sports	Coopération sportive dans la Grande-Région – Recensement des collaborations
LUPRA	Invitation to observe Precision Rifle Series International Rimfire Matches
COSL	Invitation à l'entrevue des fédérations membres du COSL – 6 juillet 2026
Ministère des Sports	Situation urgente concernant la représentation internationale du Luxembourg auprès de l'IPRF
Ministère des Sports	Congé sportif - Marc Weis 8th Intarso Reflex Shooting Cup à Genk 22/05/2026 - 25/05/2026
Ministère de l'Economie	Demande de soutien financier pour le "RIAC 2026"
Ministère des Sports	Réunion d'information concernant le projet de loi portant introduction d'un dispositif d'aides pour les clubs de sport affiliés auprès d'une fédération sportive
Ministère des Sports	Refus congé sportif Mike Soares Machado Stage de préparation CFTS à Differdange
SSCB	08.06-09.06.2026
Ministère des Sports	Objet : Point soumis au vote – Licence FFTir à l'Eurostand dès le 01/09/2026
Ministère des Sports	Congé sportif-Marc Parisot-Championnat d'Europe à Luxembourg- 01/06/2026 au 08/06/2026

13. Divers

- Le C.A. décide d'inscrire Georgette Ademes et Mylène Muller au Workshop Administratif et Opérationnel organisé par le COSL, qui se tiendra le 6 juillet 2026 à la Maison des Sports.
- Christophe Hernandez se porte volontaire pour représenter la FLTAS à la réunion d'information relative au projet de loi portant introduction d'un dispositif d'aides en faveur des clubs, prévue le 1er juillet 2026 à la Coque. Cette proposition est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.
- Le C.A. décide que le Président et le Trésorier représenteront la FLTAS lors de l'entrevue des fédérations membres du COSL, qui se tiendra le 6 juillet 2026 à l'hôtel Alvisse.

Jean Schwartz
Président